

Rapport de la commission culture, sport et vie associative

Extension de l'offre des billets du Servette Football Club à d'autres sports pour la population

Composition de la commission

Président : Alan Torselletti

Membres : Odette Habiyakare (vice-présidente), Evelyne Corminboeuf, Fabienne Trono, Adeline Pürro, Marc Decurtins et German Garcia Tiska

Conseillère administrative déléguée : Gaëlle Giuntini-Favre

Date : 9 juin 2026

Contexte

Lors de la séance du 30 avril 2026, le Conseil municipal a renvoyé, à l'unanimité, à la commission culture, sport et vie associative l'étude d'une extension de l'offre actuelle des billets du Servette Football Club à d'autres sports pour la population.

Pour la saison actuelle, quatre abonnements pour les billets des matchs du Servette Football Club, en Tribune Nord, sont proposés gratuitement à la population sur la base de critères, qui ont été affinés par cette même commission et validés par le Conseil municipal en octobre 2025. Le coût de cette offre est de 1'000 CHF pour la commune de Perly-Certoux.

Examen en commission

La commission constate que les publications ainsi que les rappels diffusés sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune ont contribué à accroître la visibilité de l'offre proposée aux habitants et à faciliter le retrait des billets au guichet communal.

La commission examine les offres reçues pour la saison 2026-2027, débutant en juillet prochain, concernant les clubs suivants :

- | | | |
|--|---|------------------------|
| • Servette Football Club | : | 1 abonnement = 250 CHF |
| • Genève-Servette Hockey Club | : | 1 abonnement = 300 CHF |
| • Servette Rugby Club | : | 1 abonnement = 100 CHF |
| • Servette Football Club Chênois Féminin | : | 1 abonnement = 95 CHF |

La commission estime que la reconduction des abonnements pour le Servette Football Club est nécessaire au vu du succès rencontré. Elle considère également que l'extension de l'offre à d'autres sports, tels que le hockey et le rugby, constitue une opportunité de diversification de la politique de soutien communal au sport. Cette ouverture permettrait de toucher un public plus large, de favoriser la découverte de nouvelles disciplines par la population et de renforcer de manière générale la promotion du sport.

Un bilan à l'issue de la saison 2026-2027 permettra à la commission d'évaluer le succès rencontré par le projet. L'analyse servira de base de décision afin de déterminer s'il convient de reconduire, d'adapter ou d'abandonner le projet pour les prochaines années.

En termes de coût et de budget, cette extension aura un dépassement budgétaire pour l'année 2026, puisque la saison débute dès le mois de juillet 2026.

Conclusion du rapport et vote

Au terme de ses travaux, et au vu des éléments en sa possession, la commission culture, sport et vie associative reconnaît que cette extension permettra à la commune de diversifier son offre sportive et promouvoir des sports peu ou moins connus du grand public.

En conséquence, elle préavise favorablement le principe d'une extension de l'offre des billets du Servette Football Club à d'autres sports pour la population.

Par 7 voix « pour », soit à l'unanimité, la commission approuve la demande du Conseil administratif d'acquérir des billets, pour un nombre qu'elle jugera nécessaire selon les finances communales, pour le Servette Football Club, le Genève-Servette Hockey Club, le Servette Rugby Club et le Servette Football Club Chênois Féminin et invite le Conseil municipal à adopter le présent rapport.

Pour la commission,

Alan Torselletti
Président

